

Critères d'application pour une demande d'AUT: insuline

Ces critères aident les athlètes et leurs médecins traitants à rassembler les documents médicaux nécessaires pour une demande d'AUT complète. Le formulaire de demande d'AUT actuel et des informations supplémentaires sont disponibles sur www.antidoping.ch/fr/AUT.

Veuillez noter que les documents médicaux soient actuels et que le médecin soit spécialisé dans un des domaines mentionnés.

Pour que la commission AUT puisse accorder une autorisation, les points 2, 3 et 4 (ou 5) suivantes doivent impérativement être remplies:

1. Substance interdite

Insuline

2. Indication

Diabète de type 1 et diabète de type 2 insulino-dépendant

3. Examens médicaux effectué par un spécialiste

Examen spécialisé par un endocrinologue FMH

4. Documents médicaux à transmettre pour une demande initiale

Un rapport circonstancié de l'examen médical initial effectué par le spécialiste et des éventuels rapports de suivi comprenant:

- Une anamnèse
- Les valeurs de laboratoire avec documentation de la glycémie
- Courbe d'évolution de l'hémoglobine glyquée (HbA1c)
- Dosage des autoanticorps: anticorps anti-îlots (ICA), anticorps anti-insuline (IAA), anticorps dirigés contre la glutamate-décarboxylase des cellules B (GAD65A) et anticorps contre la tyrosine phosphatase (iA-2A)
- Event. cétonurie significative en cas de glycémies supérieures à 11 mmol/l
- Event. c-peptide à jeun ou après stimulation
- Event. détermination génétique en cas de forme particulière MODY

5. Documents médicaux à transmettre pour une demande de prolongation

- Un rapport médical récent (ne datant pas de plus d'un an) mentionnant l'évolution du traitement, l'anamnèse, le traitement médicamenteux

6. Durée maximale de validité de l'autorisation

Cinq ans

Veuillez transmettre la demande à Antidoping Suisse, pharmacie et médecine, Eigerstrasse 60, 3007 Berne (email: med@antidoping.ch ou antidoping@hin.ch) sans oublier d'en conserver une copie.